



Journées Mondiales d'Action sur la Justice fiscale pour les droits des femmes

« Impôts justes pour des soins transformateurs de genre »

18 – 22 Mars 2024

Note conceptuelle

L'essence des soins réside dans la satisfaction de nos besoins fondamentaux et dans la promotion de la cohésion sociale, ce qui permet aux économies et aux sociétés de fonctionner harmonieusement. Ces soins constituent l'épine dorsale des sociétés et jouent un rôle essentiel dans notre existence. Traditionnellement, les sociétés ont intégré la prise en charge des personnes vulnérables, des jeunes et des personnes âgées dans leurs systèmes de protection sociale et d'aide sociale. Toutefois, l'émergence de mesures d'austérité de longue durée, de réformes néolibérales et de la privatisation a suscité des inquiétudes sur l'efficacité de ces systèmes de soins. Cela met non seulement en péril le bien-être de la société, mais soumet également les travailleurs des soins à l'exploitation, à de maigres salaires et, dans les cas où ces soins ne sont pas rémunérés, limite leur engagement à des activités économiquement productives.

Partout dans le Sud, les systèmes formels de soins sociaux ou de soins de longue durée restent pratiquement inexistantes, tandis que les gouvernements ne s'impliquent guère dans la fourniture de soins. Il y a également eu une pression croissante en faveur de la participation du secteur privé dans la prestation de services de soins, bien que les options de soins sociaux privés restent souvent rares et coûteuses. Par conséquent, la responsabilité des soins repose principalement sur les familles et les communautés, et ce sont les femmes qui portent le plus gros de cette responsabilité. Les gouvernements affirment souvent ne pas avoir les moyens financiers de fournir des services de soins de qualité, ce qui est accentué par les mesures d'austérité qui ont drainé des ressources cruciales des services publics. Cependant, les systèmes fiscaux progressifs, tant au niveau national que mondial, offrent aux gouvernements une option durable pour lever des ressources qui peuvent être allouées à une organisation juste et sociale des soins.

Tant au niveau national qu'international, les systèmes financiers et fiscaux existants ne parviennent pas à assurer les ressources financières requises pour répondre aux besoins de la société en matière de soins, tout en perpétuant l'inégalité des genres. Pourtant, les systèmes fiscaux nationaux et le cadre fiscal international sont caractérisés par de nombreuses fuites dues à l'évasion et à la fraude fiscale à grande échelle. Ces évasions compromettent la collecte des recettes par les États et, par conséquent, leur capacité de



redistribution pour lutter contre les inégalités fiscales. En outre, pour attirer les Investissements Direct Étranger, les pays continuent de s'engager dans une course vers le bas en octroyant de généreuses incitations fiscales et en signant des accords des Conventions en matière de double imposition désavantageux qui limitent les droits d'imposition, en particulier pour les pays du Sud. Toutes ces pratiques limitent la capacité des États à respecter leur obligation de mobiliser le maximum de ressources disponibles nécessaires à la réalisation des droits économiques et sociaux des femmes, y compris le droit aux soins.

En conséquence de ces défis politiques, la majorité des systèmes fiscaux du monde entier présentent un biais de genre fondé sur les normes systémiques de genre défendues par la société. Souvent, ces systèmes échouent à prendre en compte la façon dont les revenus sont gagnés et dépensés, perpétuant les notions dépassées de ménages dirigés par des hommes et de familles élargies. Certaines taxes, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ne font pas de distinction et touchent tout le monde, quels que soient le niveau de revenu, la richesse ou le statut socio-économique.

Les Journées Mondiales d'Action sur la Justice fiscale pour les droits des femmes (GDOA) sont une initiative de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ) en collaboration avec ses réseaux régionaux - Tax and Fiscal Justice Asia (TAFJA), Tax Justice Network Africa (TJNA), Tax Justice Europe (TJ-E), Red de Justicia Fiscal de América Latina y el Caribe (RJFALC), FACT Coalition et Canadians for Tax Fairness - et les membres de leur Groupe de travail sur la fiscalité et le genre. Depuis sa création en 2017, les GDOA ont contribué à mobiliser les activistes, les militants et les défenseurs autour de l'appel #MakeTaxesWorkForWomen, en veillant à ce que les politiques fiscales contribuent à faire progresser les droits des femmes et la justice de genre. Grâce à cette campagne, l'alliance et les partenaires impliqués augmentent la visibilité des questions fiscales affectant les femmes du monde entier; intègrent la justice fiscale dans le cadre du mouvement plus large des femmes et du féminisme; et rendent l'agenda de la justice fiscale plus pertinent par l'amplification des voix et des expériences vécues par les femmes.

Cette année, à l'occasion de sa 8e édition, les GDOA chercheront à rassembler la communauté mondiale de la justice fiscale, les mouvements et organisations féministes et de défense des droits des femmes afin de lancer un appel en faveur de l'adoption de systèmes fiscaux transformateurs sur le plan du genre qui contribuent à une organisation sociale des soins plus équitable, plus durable et plus juste. Ainsi, la devise de la campagne sera « Impôts justes pour des soins transformateurs de genre ».

D'une part, ce choix de thème est le reflet direct du travail effectué par le Groupe de Travail sur la Fiscalité et genre, qui a mis en lumière la justice en matière de soins comme un aspect essentiel de la fiscalité féministe. Autrement dit, la campagne cherchera à attirer l'attention sur le rôle essentiel que les politiques fiscales peuvent jouer dans la reconnaissance, la réduction, la redistribution, la récompense et la réappropriation du



caractère public du fardeau disproportionné du travail de soins réalisé par les femmes et les filles à travers le monde.

D'autre part, les GDOA s'inscrit également dans le cadre des thèmes prioritaires et des thèmes examinés lors de la 68e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UNCSW); dont le premier porte sur « le financement dans une perspective de genre », tandis que le second se penche sur « les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables pour l'égalité entre les genres ».

Comme de coutume, les GDOA coïncideront avec la UNCSW, qui constitue un espace de plaidoyer stratégique essentiel pour engager le dialogue avec les dirigeants politiques et les influencer sur les questions fiscales affectant les femmes du monde entier. Plus précisément, la campagne se déroulera pendant la deuxième semaine de négociations, entre le **18 et le 22 mars 2024**.

Les objectifs de les GDOA sont :

- **Faire connaître** le travail de soins essentiel mais souvent non rémunéré ou sous-payé que les femmes effectuent, comment il sous-tend nos sociétés et nos économies, et comment la justice fiscale peut être utilisée comme un outil pour reconnaître, récompenser, réduire et redistribuer ce travail et en même temps réclamer la nature publique des services de soins et restaurer le devoir et la responsabilité première de l'État de fournir des services de soins publics et de développer des systèmes de soins qui transforment les relations hommes-femmes et la vie des femmes.
- **Influencer les décideurs politiques** à mettre en œuvre des politiques fiscales et des stratégies de financement qui reconnaissent, récompensent, réduisent, redistribuent et récupèrent le travail de soins et qui s'attaquent aux disparités entre les genres pour la réalisation des droits des femmes.
- **Mobiliser des alliés et faire entendre une voix mondiale commune** sur la nécessité de systèmes fiscaux progressifs qui reconnaissent, récompensent, réduisent, redistribuent et récupèrent le travail de soins et qui s'attaquent aux disparités entre les genres pour la réalisation des droits des femmes.

Demandes de la campagne

1. **La reconnaissance du travail de soins et des expériences des femmes dans la formulation de la politique fiscale:** Exiger la reconnaissance et la valorisation du travail de soins non rémunéré dans la formulation des politiques fiscales et des pratiques administratives. Ceci devrait inclure la mise en place de systèmes fiscaux qui reconnaissent la nature unique des soins et les besoins des personnes soignantes - qu'elles soient rémunérées ou non, en réduisant directement et indirectement leur charge fiscale (c'est-à-dire par des crédits d'impôt, des



exemptions, etc.), et en éliminant tout préjugé implicite et explicite contre les personnes soignantes - et plus particulièrement les femmes - dans les structures fiscales. Une partie essentielle de cet objectif consisterait à inclure les voix et les perspectives des femmes dans la conception et la mise en œuvre des politiques fiscales et des stratégies économiques aux niveaux national, régional et mondial.

- 2. L'imposition progressive pour le financement de services publics visant à transformer l'égalité entre les genres:** Appeler à des systèmes fiscaux nationaux progressifs capables de financer équitablement et durablement la mise à disposition de services publics gratuits, universels et de qualité tels que les soins de santé, l'éducation, la garde d'enfants, l'aide sociale, les soins de longue durée, la protection sociale et l'infrastructure, qui sont essentiels pour alléger le fardeau du travail de soins non rémunéré des femmes. Pour mobiliser équitablement ces ressources, il faudrait veiller à ce que les politiques fiscales nationales et les accords internationaux imposent une charge plus lourde aux personnes riches et aux sociétés transnationales, notamment en introduisant et en augmentant les taux d'imposition sur la fortune, sur les successions et sur les entreprises.
- 3. L'élimination de la charge des mesures fiscales régressives sur les aidants formels et informels:** En fonction des capacités spécifiques de leurs administrations fiscales, les gouvernements devraient prendre toutes les mesures appropriées pour lutter efficacement contre la charge disproportionnée que les mesures régressives telles que la TVA font peser sur les femmes, en particulier les aidants informels et les personnes vivant dans la pauvreté. Dans le même ordre d'idées, des mesures publiques devraient être adoptées pour favoriser les plus vulnérables, en corrigeant les mesures qui creusent les écarts sociaux et économiques existants, telles que les dépenses fiscales et les bénéfiques qui aident disproportionnellement les personnes les mieux formées, les plus riches et les plus puissantes.
- 4. La transparence et la responsabilité fiscales pour freiner les flux financiers illicites:** Plaider en faveur d'une plus grande transparence pour combattre le secret qui permet l'évasion fiscale et la fraude fiscale des entreprises et des individus, ce qui entraîne une fuite des ressources publiques essentielles affectant de manière disproportionnée les droits des femmes. Il s'agira notamment d'adopter des rapports publics sur chaque pays, des registres publics de propriété effective, ainsi qu'une analyse de genre des exemptions et incitations fiscales, et une transparence générale sur les décisions en matière de fiscalité.
- 5. Une coopération fiscale mondiale inclusive et démocratique pour une Convention fiscale de l'ONU qui contribue à l'égalité entre les genres:** Exiger que le processus intergouvernemental pour une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale qui a débuté aux Nations Unies aboutisse à une Convention fiscale des Nations Unies et à l'établissement d'un organisme fiscal mondial, qui puisse fournir une architecture fiscale internationale plus équitable,



inclusive et démocratique, capable de contribuer à la réalisation des droits des femmes et à des politiques fiscales transformatrices en matière de genre à tous les niveaux. Plus particulièrement, exiger que les propositions et l'expertise féministes soient prises en compte dans les négociations d'une convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale, afin de garantir l'égalité des droits fiscaux des États-nations et de mettre un terme à toutes les formes d'abus fiscaux de la part des entreprises multinationales et des élites riches, au bénéfice des droits des femmes à l'échelle mondiale.

Comment participer: Organisez un événement ou une action de campagne

Rejoignez le programme de la campagne en mettant en place un événement ou une action virtuelle ou en personne en rapport avec le thème de la campagne. Il peut s'agir d'un **webinaire**, d'une table ronde, d'une action sur les médias sociaux, d'une marche, d'un teach-in, etc. Les événements/actions peuvent cibler un public local, spécialisé ou mondial, et peuvent être organisés dans la langue de votre choix. Veuillez nous informer de votre événement de campagne ou de vos plans d'action au moyen de [ce formulaire](#) avant le **8 mars**. Pour toute question, veuillez contacter admin@globaltaxjustice.org.